Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_19-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE

Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_19**

OBJET • Désignation des représentants de CCA au Syndicat Bretagne Mobilités

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 41
Pouvoirs • 07
Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_19-DE

Eléna PATY expose que Bretagne Mobilités est un syndicat mixte de transports dit SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) régi par les articles L1231-10 à L12131-13 du Code des Transports.

Il a pour objet :

- La coordination des services organisés par les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) membres (ex : entre les services BreizhGo et Coralie),
- La mise en place d'un système d'information des usagers (BreizhGo),
- La mise en place de tarification coordonnée permettant la délivrance de titres de transport uniques ou unifiés (ex : KorriGo).

Il a été mis en place en septembre 2025. En tant qu'AOM, CCA en est membre (délibération du 5 décembre 2024).

Le Comité syndical est l'organe décisionnel chargé de l'administration, de la gestion générale et de la mise en œuvre des projets d'envergure régionale.

Les Comités locaux de mobilités (CLM), qui seront mis en place d'ici à la fin de l'année 2026, sont quant à eux des organes de discussion, d'échanges et de travaux au niveau des bassins de mobilités. Ils pourront animer des feuilles de route à l'échelle locale et développer leurs propres solutions opérationnelles de mobilité (transport collectif, covoiturage, vélo…). CCA participera au CLM Cornouaille.

Conformément à l'article 11.1 des statuts de Bretagne Mobilités, en tant que collectivité de moins de 100 000 habitants, CCA est invitée à désigner un représentant titulaire et son suppléant au Comité syndical de Bretagne Mobilités.

Le comité syndical d'installation pour la nouvelle mandature aura lieu le lundi 22 juin 2026 de 16h00 à 18h00, à Cesson-Sévigné.

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 27 avril 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Désigner** les représentants de CCA suivant pour siéger au Comité syndical de Bretagne Mobilités :

1 titulaire	1 suppléant
- Eléna PATY	- Aude MARSAULT

> **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 11/05/2026
Qualité : PRESIDENT CCA